



Béthune, le 21 mai 2026

Communiqué de presse

Hausse des noyades en 2025 : Voies navigables de France alerte sur les risques de la baignade sauvage dans les fleuves, canaux ou rivières

À l'approche des beaux jours, les Français sont tentés d'aller chercher de la fraîcheur aux abords des fleuves, rivières et canaux, sans forcément en mesurer les dangers. En dehors des espaces aménagés, les risques liés à la baignade sauvage sont en effet importants, voire mortels, notamment à proximité des écluses, barrages, bateaux ou lors de sauts depuis des ponts. Dans un contexte de hausse des noyades en 2025, Voies navigables de France appelle à la plus grande vigilance.

Une forte augmentation des noyades mortelles, notamment chez les enfants ou les adolescents

Chaque année, de trop nombreux accidents, souvent mortels, sont à déplorer dans les canaux et rivières de France et ces chiffres étaient en hausse en 2025. D'après le bilan de surveillance épidémiologique des noyades de l'été 2025, réalisée par Santé publique France, 169 personnes ont perdu la vie par noyade en cours d'eau ou en plan d'eau entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2025, soit 21 de plus qu'en 2024 sur la même période.

Ces noyades mortelles représentent 41% des décès liées à ce risque en France et touchent particulièrement les jeunes : 58% des noyades mortelles chez les moins de 18 ans surviennent en cours d'eau ou en plan d'eau. Concrètement, sur cette même période en 2025, 33 mineurs ont perdu la vie, contre 20 en 2024.

Cette année, durant la période estivale lors de vagues de chaleur, les fleuves, canaux et rivières seront à nouveau prisés par les jeunes en quête de jeux d'eau. Ces jeunes publics ignorent la plupart du temps les risques qu'ils prennent à se baigner en zones navigables non autorisées.

Des risques nombreux et parfois insoupçonnés

Hors des zones aménagées, la baignade est risquée : courants violents, mauvaise visibilité sous l'eau et berges difficiles d'accès compliquent tout secours. Le risque d'hydrocution est aussi élevé à cause des écarts de température entre l'air et l'eau.

- **Les sauts depuis les ponts, le risque maximum d'un choc mortel**

Pratiqué par certains jeunes en été, sauter depuis un pont (même de faible hauteur) est une activité très risquée. Dans l'eau trouble des cours d'eau et plans d'eau, à l'endroit où sont construits les ponts, se cachent des ouvrages qui, en cas de saut, peuvent se révéler mortels : blocs de béton, pieux métalliques, amoncellement de roches. Enfin, les canaux et rivières sont peu profonds ce qui accentue le risque d'accidents.

- **Extrême danger à proximité des écluses et des barrages**

La baignade est interdite et particulièrement dangereuse près et à l'intérieur des écluses et barrages : courants, tourbillons et manœuvres augmentent le risque d'accidents. La circulation de bateaux de commerce ou de plaisance sur les voies fluviales expose également au risque de collision.

A noter : le franchissement des barrages est interdit à tout type d'embarcation, les risques de noyade étant réels (tourbillons).

- **La baignade en rivière n'est autorisée qu'au cas par cas**

En dehors des sites aménagés, les risques de noyade sont réels, notamment en raison de la présence de courants parfois très violents et insoupçonnés, des remontées sur berge parfois difficiles, ou encore d'une mauvaise visibilité sous l'eau (limitée à quelques centimètres), qui rendent le sauvetage d'un baigneur en immersion très difficile, voire impossible.

6 risques majeurs au bord de l'eau

La baignade dans les rivières, canaux et fleuves comporte des risques souvent **invisibles depuis la surface**, pouvant conduire à des accidents graves voire mortels :



LE SAUT DEPUIS UN PONT OU UNE BERGE
Faible profondeur, objets et ouvrages invisibles sous la surface (blocs de béton, pieux métalliques ou rochers).



LES COURANTS ET ASPIRATIONS SOUS L'EAU
Entraînement par de forts courants, épuisement, heurt d'obstacles ou aspiration vers le fond, avec risque de noyade, notamment à proximité des écluses ou des barrages.



LES BERGES NON AMÉNAGÉES POUR LA BAIGNADE
Difficulté à remonter en lieu sûr puis épuisement dans l'eau.



LE PASSAGE DE BATEAUX
Manœuvres d'évitement difficiles, blessures diverses liées au choc, notamment aux hélices.



LA FAIBLE VISIBILITÉ DANS L'EAU
Blessure sur un obstacle ou une installation immergée.



LES PLANTES AGRIPPANTES
Coincement sous l'eau par des plantes aquatiques, maintien au fond et risque accru de noyade.

Où se baigner en tout sécurité ? #Coulepastonété

A l'approche de la saison estivale, Voies navigables de France relance son dispositif #Coulepastonété pour sensibiliser aux dangers de la baignade dans les zones non aménagées du réseau fluvial et invite chacun à se renseigner auprès des mairies ou offices de tourisme pour connaître les lieux de baignade autorisés et sécurisés.

VNF met également à disposition sur son site internet une carte qui recense les lieux de baignade et d'activités nautiques à proximité de son réseau. Paddle, canoë, kayak, aviron, baignade... les possibilités sont multiples pour profiter sereinement du réseau navigable.

Pour les personnes en contact avec des jeunes de 12 à 25 ans, VNF met à disposition un kit de communication personnalisable pour accéder aux outils de prévention ([à télécharger ici](#)). Les communes qui souhaitent signaler des zones de baignades sont invitées à contacter VNF : coulepastonete@vnf.fr



Contacts presse

Agence Maarc

rp-vnf@maarc.fr

Simon Dulucq – 06 10 98 55 64

Pauline Carde – 06 32 03 22 55

À propos de Voies navigables de France

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire, Voies navigables de France (VNF) fait du fluvial un levier de développement des territoires.

VNF est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières.

À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires.

Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous.

En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

[VNF.fr](https://www.vnf.fr)    